

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 21

Artikel: La catastrophe de Vevey
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184279>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La catastrophe de Vevey.

Tous les journaux se sont occupés de l'effondrement du nouveau quai de Vevey. La *Gazette* a publié, entre autres, un article de M. l'ingénieur Cuénod, qui rappelle, en passant, qu'un événement semblable s'est produit au siècle dernier. Nous trouvons à ce sujet, dans « l'Almanach de Berne et Vevey, » de 1785, des détails assez curieux qui n'ont pas encore été reproduits jusqu'ici. On pourra se convaincre en les lisant que les causes qui ont occasionné le désastre ne sont point un fait nouveau.

Nous transcrivons textuellement :

« *Eboulement à Vevey, le 8 juin 1785.* — La ville de Vevey est au bord du lac de Genève, et en été surtout, le lac baigne les murs des jardins et des maisons, principalement celles de la rue appelée improprement le *Sauveur*, par corruption de l'ancien et véritable nom, qui était la rue de *St-Vœu*.

A très petite distance du rivage, est dans cet endroit une pente très rapide dans le lac, qui règne dans toute la longueur du lac, et que les bateliers appellent le mont. Il suit à peu près toutes les sinuosités des côtes, s'approchant plus ou moins du rivage en divers lieux. A Chillon, à Vevey, dans presque toute La Vaux, à Préverenges, à Coppet, ce mont est tout près des bords; à Morges, il en est éloigné au moins d'un quart de lieue.

Nonobstant le danger d'une telle position, la ligne des maisons à la rue du *Sauveur*, n'a jamais éprouvé aucun accident, et même des établissements avancés hors de la ligne des maisons subsistaient depuis un temps immémorial. Mais tout à coup, le mercredi matin, 8 juin, entre 4 et 5 heures, et par un temps calme, le terrain graveleux qui était derrière les maisons s'ébranla, sans doute par son propre poids, des pilotis plantés peu profondément manquèrent; un appartement d'une des maisons plus avancé dans le lac s'écroula avec un grand fracas; la basse-cour de la maison voisine, avancée aussi dans le lac, fut entamée, les murailles s'écroulèrent, et avec elles une chambre à lessive et une poulrière; la muraille du jardin à côté s'écroula aussi, les autres maisons n'ont souffert aucun échec. Celle des Editeurs de cet almanach n'a point été ébranlée quoiqu'elle ait des magasins voûtés, et une terrasse couverte de marbre assez avancés dans le lac; ils

en sont redevables aux grandes précautions de celui qui fit bâtir la maison, qui assura cette avancée par des grilles et des pilotis plantés profondément, avec de grands quartiers de roc entre les pilotis et la terrasse.

Cet événement a donné lieu de sonder le terrain derrière la ville. Ce mont est en bien des endroits d'une grande rapidité, puisqu'à 10 toises de distance on a trouvé 5 toises de profondeur; à 100 toises il s'en est trouvé 44; à la vérité, la profondeur est moins grande derrière les autres rues.

Actuellement, derrière les maisons, il y a en quelques endroits jusqu'à 10 ou 15 pieds de profondeur; mais les vents auront bientôt regarni ce vide, et l'on espère se mettre à l'abri du danger par des pilotis plus profonds. Cet événement est au fond très peu de chose, et nous n'aurions pas eu l'idée d'en faire mention, si les papiers publics des pays étrangers n'en eussent pas fait des récits exagérés. Le *Courrier du Bas-Rhin*, la *Gazette de Hollande*, celle de Berlin, le *Courrier de l'Europe*, d'autres gazettes encore, ont abîmé plusieurs maisons, indiqué par leur nom comme périés des propriétaires, et quant à ce que disent ces papiers qu'on ignorait le nombre des personnes périés, le tout se réduit à deux poules et six rats, les autres, en plus grand nombre, ayant eu l'adresse de se sauver à la nage, et sur quelques débris du bâtiment.»

Voici, en outre, ce que nous écrit un vieux veveysan :

« Au commencement du siècle, et bien plus tard encore, le lac baignait le pied des terrasses et des maisons de la rue du *Sauveur* (maintenant la rue du Lac). Les constructions de l'atelier de l'imprimerie Lœrtscher, la maison Nicollier, n'existaient pas, et du bas de la place du Marché à l'embouchure de la *Monerasse*, il n'y avait pas de communication possible; à peine si dans les basses eaux on pouvait se glisser sur un étroit empierrement entre les murs et une rangée de pilotis, destinés à briser l'effort des vagues; les barques naviguaient où naguère encore était le quai, et leurs *étives* avaient peine à atteindre le fond. Il y avait là une *Profondine*, où les baigneurs ne se hasardaient que sachant bien nager. On voyait encore les traces de l'éboulement, qui, dans le milieu du siècle dernier, avait un beau jour entraîné au lac le salon de la

maison Johannot, lequel faisait saillie en avant des terrasses voisines. Alors les vieux bateliers racontaient que la masse des graviers entraînés par la Veveyse, poussés par les vagues et accumulés à la longue contre le sommet des rochers qui forment la rive du lac, depuis les environs d'Ouchy jusqu'à Villeneuve, se détachent de temps en temps et glissent au fond, et qu'on ne s'en aperçoit guère que par les *étives* qui n'atteignent plus le fond aux endroits où elles l'atteignaient auparavant.

Je n'avais pas oublié ces récits, et plus d'une fois j'ai exprimé des doutes sur la solidité du nouveau quai. N'était-il pas à craindre que les pilotis qui lui servaient de base n'eussent pas atteint le roc, mais pénétré seulement dans le banc de gravier superposé et probablement surplombant ?

Ce ne sera qu'à la suite de sondages répétés qu'il y aura moyen de s'assurer jusqu'à quel point est fondée l'assertion des vieux bateliers, qu'un banc de gravier plus ou moins épais est simplement adossé sur le haut de la paroi de rochers où il s'accumule, retenu qu'il est par la pression de l'eau, jusqu'au moment où son poids le force à se détacher et à glisser au fond de l'abîme. Je suis fort porté à croire que l'existence de ce banc de gravier est la cause de l'accident survenu à Vevey. Je ne doute pas que la dépression considérable du fond du lac, constatée en avant de Morges par M. le professeur Forel, ne se continue dans le haut du lac et n'y atteigne de plus grandes profondeurs, en se rapprochant du pied des montagnes. Ce qui expliquerait la disparition du quai de Vevey et celle du bateau *l'Hirondelle*, près de la Tour, à si peu de distance du bord.

J'ajouterai, puisqu'on a des craintes sur la solidité de l'Eperon, qui forme le port de Vevey et qui a permis la construction du quai de la Veveyse et l'élargissement de la promenade de derrière l'aile, que dans le principe cette jetée s'avancait beaucoup moins dans le lac. Les anciens branlaient la tête quand il s'agissait de la pousser en avant. « Le fond n'est pas solide, disaient-ils ; de temps en temps il glisse par son propre poids et engloutira tôt ou tard les pilotis et l'enrochement qu'ils supportent. »

A peu de distance du bord le lac atteint brusquement une profondeur dont on n'a aucune idée, preuve en soit, dit-on, l'accident survenu en 1802 à deux dragons français de l'armée d'Italie, qui, en se baignant au bas de la place du Marché avec leurs chevaux, ont tout à coup disparu sous l'eau, sans que ni gens ni bêtes aient laissé de trace.

Ma conclusion est qu'une haute paroi de rochers forme l'enceinte de notre beau Léman, dans sa partie supérieure, et qu'il n'est pas prudent de s'en approcher de trop près. »

Une générosité mal entendue est celle qui consiste à payer l'écot de toute la compagnie. Cette générosité est une vertu que possède assez souvent une catégorie de piliers de cabaret, parce qu'ils savent

que c'est un moyen sûr et certain de prolonger les plaisirs de la société. Cette vertu est tenue en grand honneur par les tenanciers de débits publics, qui ont bien vite fait l'observation qu'elle favorise la consommation.

Avez-vous partagé une ou deux bouteilles de vin avec des connaissances et vous disposez-vous à payer votre quote-part, afin de pouvoir vous éloigner et aller rejoindre votre famille, vous remarquez que l'un de vos amis a l'air distrait ou fait la sourde oreille et bientôt vous apprenez du garçon que M. X. a réglé le compte. Etonnement général et protestations ! Ne voulant pas passer pour un avare, vous commandez aussitôt et énergiquement une bouteille, lors même que peut-être vous avez déjà dépassé un peu les limites de la tempérance. Aucun des convives n'ose se retirer, on le comprend, et toute la société prend de nouveau place. La bouteille que vous avez fait venir est suivie d'une seconde, puis d'une troisième, que d'autres ont commandées pour le même motif qui vous a engagé à faire assaut de générosité.



Le tour du monde en 80 jours.

Le roman publié sous ce titre par Jules Verne, en 1873, a fourni le sujet d'une pièce à grand spectacle en 5 actes et 15 tableaux, qui a été jouée plus de 400 fois à Paris avec un succès inouï, d'abord au théâtre de la Porte-St-Martin, puis ensuite à celui du Châtelet.

Le directeur d'une troupe parisienne, ne doutant pas que le même spectacle n'ait un succès égal à Genève, y est arrivé avec ses artistes et tout le matériel des décors du Châtelet, qui sont, au dire de tous, d'une richesse éblouissante. On avait d'abord pensé que 30 représentations suffiraient pour Genève, mais on prévoit que quatre-vingts ne suffiront pas. Il y a chaque soir salle comble ; on y vient de toutes les localités environnantes, et des trains de plaisir seront incessamment organisés entre Lausanne et Genève.

On comprend la vogue toujours croissante de ce drame féerique : La beauté des décors et des costumes, des danseuses hors ligne, l'attaque d'un train par les sauvages, un éléphant vivant sur la scène, le naufrage d'un paquebot, qui constitue un tableau des plus saisissants, en voilà assez pour faire courir tout le monde.

Voici, en quelques mots, l'analyse de cette pièce :

Philéas Foog, membre du Club des Excentriques, à Londres, a fait le pari d'un million qu'il accomplirait le tour du monde en 80 jours. Son domestique Passepartout le suit, chargé de la sacoche contenant aussi un million.

Sur ces entrefaites, un vol de deux millions vient d'être commis à la Banque d'Angleterre à Londres ; l'agent Fix, jaloux de gagner la prime de deux cent mille francs promise, se met en campagne et croit être sur la piste du voleur en se dirigeant vers les Indes.

Il rencontre à Suez un Américain du nom de Corsican qui attend le paquebot devant lui apporter sa nomination de membre du Club des Excentriques. Fix croit reconnaître son voleur.